

REFONDER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (16 janvier 2014)

REFONDER L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (→ INTRODUCTION)

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur **une approche globale** rassemblant **l'ensemble des leviers identifiés comme favorables à la réussite** et articulée autour de **trois axes** :

- des **pratiques pédagogiques adaptées** aux difficultés rencontrées par les réseaux (prise en charge des difficultés dès le plus jeune âge, accompagnement et suivi renforcés pour les élèves, usage du numérique...);
- des mesures concernant les **ressources humaines** (du temps pour le travail en équipe, des enseignants spécifiquement formés, accompagnés et soutenus, des incitations fortes pour stabiliser les équipes...);
- une **amélioration de l'animation des réseaux et du CLIMAT SCOLAIRE** en éducation prioritaire (une amélioration du pilotage grâce aux projets de réseaux, des adultes supplémentaires dans les établissements pour améliorer le **CLIMAT SCOLAIRE**, une école ouverte aux parents, du personnel infirmier en plus grand nombre...).

LES MESURES CLÉS

→ Réparties selon les trois axes annoncés et développées dans la partie « Un plan d'actions pour réduire les inégalités »

1: Des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire: scolarisation des moins de 3 ans, plus de maîtres que de classes (afin, entre autres, « de mettre en place de nouvelles organisations pédagogiques au sein de la classe et de favoriser le travail collectif des enseignants »), aide aux devoirs 6^e, D'col, ambition et curiosité, internats de proximité. (→ *Mesures 1 à 6*)

2: Des équipes éducatives formées, stables et soutenues : temps pour travail d'équipe, formation, accueil et tutorat, incitation à stabiliser les équipes. (→ *Mesures 7 à 9*)

3 : Un cadre propice aux apprentissages: projets de réseaux et référentiel comme « cadre structurant », fonds académiques, accueil des parents le matin, 500 APS, infirmier et AS... (→ *Mesures 10 à 14*)

Au-delà de ce qui se joue dans la classe, la qualité de l'environnement scolaire est essentielle à la réussite des apprentissages. Il importe de créer les conditions pour que les élèves, mais aussi les enseignants, se sentent bien dans l'école ou au collège.

Cela passe par la construction des projets de réseaux, par une amélioration sensible du **CLIMAT SCOLAIRE** et par le développement des partenariats de l'école avec ses différents interlocuteurs, au premier rang desquels figurent les parents. (→ *Introduction de l'axe 3*)

MESURE 13

500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le CLIMAT SCOLAIRE

Les assistants de prévention et de sécurité, mis en place dès la rentrée 2012, ont fait leurs preuves sur le terrain et contribuent à rendre le CLIMAT SCOLAIRE plus serein. Ils sont formés et participent pleinement à l'équipe de l'établissement.

500 assistants de prévention et de sécurité supplémentaires pour améliorer le CLIMAT SCOLAIRE

La sérénité du CLIMAT SCOLAIRE est déterminante pour le bien-être de toute la communauté éducative et pour les résultats des élèves. Les personnels seront sensibilisés au repérage de la souffrance des élèves et formés à la prévention et la gestion des tensions, des conflits et des violences. Les relations avec les partenaires (éducateurs, personnels sociaux, police et justice, collectivités territoriales...) seront développées pour favoriser la sûreté des écoles et établissements.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

S'inspirer des meilleurs exemples :

On peut notamment retenir : l'intensité et la qualité du **travail en équipe** des enseignants et des personnels des réseaux, la mise en œuvre de **pratiques pédagogiques bienveillantes et exigeantes**, l'existence de **pilotes bien identifiés et engagés**, le déploiement d'une action en faveur de **la santé et de la sûreté des élèves**, l'accueil des

Philippe ROCHER

parents et une liaison étroite avec les **partenaires** de l'éducation (collectivités locales, associations, autres administration).

Mettre en œuvre une stratégie globale (→ Reprise et développement des 3 axes) :

Chacune des mesures engagées dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire doit **concourir à l'objectif premier : faire en sorte que tous les élèves réussissent** leur scolarité et construisent leur parcours personnel et professionnel.

À cette fin, tous les leviers sont actionnés : une pédagogie adaptée, des mesures concernant les ressources humaines, une amélioration de l'animation des réseaux et du **CLIMAT** en éducation prioritaire.

- En matière de **pédagogie** : prise en charge des difficultés dès le plus jeune âge avec la scolarisation des moins de 3 ans, affectation de « Plus de maîtres que de classes », accompagnement des élèves entre les heures de cours, développement d'internats de proximité, utilisation du numérique pour l'innovation et la différenciation pédagogiques...

- En matière de **ressources humaines** : du temps pour le travail en équipe, le développement de la formation et de l'accompagnement des enseignants, des incitations fortes (indemnités) pour stabiliser les équipes et reconnaître l'engagement professionnel, la possibilité de recruter des enseignants sur un mouvement spécifique...

- En matière d'**animation des réseaux** et de **CLIMAT SCOLAIRE** : une amélioration du pilotage grâce aux projets de réseaux, des adultes supplémentaires dans les établissements pour améliorer le **CLIMAT SCOLAIRE**, une école ouverte aux parents, du personnel infirmier et social en plus grand nombre... (→ *Idem introduction*)

SYNTHÈSE DES ASSISES ACADÉMIQUES (→10 points clés)

- 1 : Travail renforcé avec les partenaires (renforcer la mixité sociale, collaborer dans le traitement la difficulté...)
- 2 : Évolution des pratiques pédagogiques
- 3 : Travail d'équipe (temps de concertation et de travail en commun inscrit dans l'emploi du temps)
- 4 : Formation et accompagnement
- 5 : Accueil des nouveaux enseignants
- 6 : Moyens
- 7 : Un **CLIMAT SCOLAIRE** apaisé doit s'appuyer sur l'estime de soi des élèves, renforcée par des modalités d'enseignement et d'évaluation positives, sur la présence accrue de personnels d'action sociale et de santé, sur l'ouverture aux parents.
- 8 : Liaison inter-degrés
- 9 : Pilotage lisible et renforcé
- 10 : Géographie prioritaire

RÉFÉRENTIEL (→ 6 priorités)

- 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
 - Lire, écrire, parler, pour apprendre dans toutes les disciplines
 - Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités
 - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
 - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements
- 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante
 - Projets et organisations pédagogiques et éducatives (Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien être des élèves et un bon **CLIMAT SCOLAIRE**)
 - Évaluation des élèves
 - Suivi des élèves
- 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
 - Coopération avec les parents
 - Coopération avec les partenaires (Dans le cadre du volet **CLIMAT SCOLAIRE** du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et de leur sécurité.)
- 4 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
 - Accueillir et soutenir les nouveaux personnels
 - Formation continue
 - Accompagnement
- 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux
 - Pilotage et fonctionnement du réseau
 - Évaluation
 - Valorisation du travail et communication

Philippe ROCHER